

## Délibération n° 2016-78

**OBJET :** DÉSIGNATION DU REPRÉSENTANT SUPPLÉANT AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA PÉRIPHÉRIE DE PARIS POUR L'ÉLECTRICITÉ ET LES RÉSEAUX DE COMMUNICATION (SIPPEREC)

Siège social : Orsay

Nombre de délégués en exercice	:	78
Présents	:	67
Présents et représentés	:	76
Votants	:	76



Le mercredi 3 février 2016, le Conseil Communautaire dont les membres ont été légalement convoqués par lettre le 28/01/2016, s'est réuni à 20h30, sous la présidence de M. BOURNAT, à ORSAY, salle du Conseil communautaire.

### DELEGUES PRESENTS

M. Jean-François	VIGIER	Commune de Bures-sur-Yvette
Mme. Irène	BESOMBES	Commune de Bures-sur-Yvette
M. Christian	LECLERC	Commune de Champlan
M. Jean-Paul	BENEYTOU	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Fabienne	GERARD	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Rafika	REZGUI	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Martine	CINOSI-GIRARD	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Patricia	VINCENT	Commune de Chilly-Mazarin
M. Guy	MALHERBE	Commune de Epinay-sur-Orge
Mme. Geneviève	BESSE	Commune de Epinay-sur-Orge
M. Michel	BOURNAT	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Yann	CAUCHETIER	Commune de Gif-sur-Yvette
Mme. Anne	de ROCQUIGNY	Commune de Gif-sur-Yvette
M. François	ROMAIN	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Jean-Luc	VALENTIN	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Franck	GAUDART	Commune de Gometz-le-Châtel
M. Francisque	VIGOUROUX	Commune d'Igny
M. Frédéric	DURO	Commune d'Igny
M. François	PELLETANT	Commune de Linas
Mme. Sandrine	GELOT-RATEAU	Commune de Longjumeau
M. Rémi	BETIN	Commune de Longjumeau
M. Gilles	GOBRON	Commune de Longjumeau
M. Jacques	LEPELTIER	Commune de Longjumeau
M. Olivier	SEGBO	Commune de Longjumeau
Mme. Catherine	DELAITRE	Commune de Marcoussis

# Communauté PARIS-SACLAY

## Délibération n° 2016-78

M. Vincent	DELAHAYE	Commune de Massy
Mme. Michèle	FRERET	Commune de Massy
M. Dawari	HORSFALL	Commune de Massy
Mme. Hella	KRIBI-ROMDHANE	Commune de Massy
Mme. Bouchra	LAOUES	Commune de Massy
M. Serge	MORONVALLE	Commune de Massy
M. Pierre	OLLIER	Commune de Massy
Mme. Elisabeth	PHLIPPOTEAU	Commune de Massy
Mme. Sylvianne	RICHARDEAU	Commune de Massy
M. Mustapha	MARROUCHI	Commune de Massy
M. Nicolas	SAMSOEN	Commune de Massy
M. Claude	PONS	Commune de Montlhéry
Mme. Isabelle	KLJAJIC	Commune de Montlhéry
M. Paul	RAYMOND	Commune de Nozay
M. David	ROS	Commune d'Orsay
Mme. Marie-Pierre	DIGARD	Commune d'Orsay
M. Raymond	RAPHAEL	Commune d'Orsay
Mme. Michèle	VIALA	Commune d'Orsay
M. Grégoire	de LASTEYRIE	Commune de Palaiseau
Mme. Michelle	CHENIAUX	Commune de Palaiseau
M. Pierre	COSTI	Commune de Palaiseau
Mme. Chrystel	LEBOEUF	Commune de Palaiseau
Mme. Véronique	LEDOUX	Commune de Palaiseau
M. Hervé	PAILLET	Commune de Palaiseau
M. Michel	ROUYER	Commune de Palaiseau
M. Jean-Jacques	DEBRAS	Commune de Saclay
M. Pierre-Alexandre	MOURET	Commune de Saint-Aubin
M. Jean	FLEGEO	Commune de Saulx-les-Chartreux
Mme. Michèle	DESCAMPS	Commune des Ulis
M. Paul	LORIDANT	Commune des Ulis
M. Jean	ROZNOWSKI	Commune des Ulis
M. François	HILLION	Commune de Vauhallan
M. Thomas	JOLY	Commune de Verrières-le-Buisson
Mme. Véronique	CHATEAU-GILLE	Commune de Verrières-le-Buisson
Mme. Caroline	FOUCAULT	Commune de Verrières-le-Buisson
M. Jean-Pierre	MEUR	Commune de la Ville du Bois
Mme. Anne	BERCHON	Commune de la Ville du Bois
M. Dominique	FONTENAILLE	Commune de Villebon-sur-Yvette
M. Patrick	BATOUFFLET	Commune de Villebon-sur-Yvette

# Communauté PARIS-SACLAY

## Délibération n° 2016-78

M. Igor	TRICKOVSKI	Commune de Villejust
M. Patrice	GILBON	Commune de Villiers-le-Bâcle
M. Richard	TRINQUIER	Commune de Wissous

### DELEGUES ABSENTS REPRESENTES

Mme. Brigitte PUECH pouvoir à M. Christian LECLERC  
Mme. Patricia LECLERCQ pouvoir à M. Francisque VIGOUROUX  
Mme. Florence LORTON pouvoir à M. Rémi BETIN  
M. Olivier THOMAS pouvoir à Mme. Catherine DELAITRE  
M. Bernard LAFFARGUE pouvoir à Mme. Sylvianne RICHARDEAU  
Mme. Denise CHALEM pouvoir à M. Grégoire de LASTEYRIE  
Mme. Françoise MARHUENDA pouvoir à M. Paul LORIDANT  
Mme. Sonia DAHOU pouvoir à M. David ROS  
Mme. Ouiam HAMMAN pouvoir à M. Jean ROZNOWSKI

### DELEGUES ABSENTS

M. Babacar	FALL	Commune des Ulis
M. Gérard	DOSSMANN	Commune de Verrières-le-Buisson

### DELEGUES QUI N'ONT PAS PRIS PART AUX VOTES

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-François VIGIER

# Communauté PARIS-SACLAY

Délibération n° 2016-78

**Objet : DÉSIGNATION DU REPRÉSENTANT SUPPLÉANT AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA PÉRIPHÉRIE DE PARIS POUR L'ÉLECTRICITÉ ET LES RÉSEAUX DE COMMUNICATION (SIPPEREC)**

Le Conseil Communautaire,  
Sur rapport de M. Michel BOURNAT.

VU le Code électoral ;

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L5711-1, L5211-7, L 5211-41-3 et L5216-7 ;

VU l'arrêté n°2015063-002 du préfet de la Région Ile-de-France du 4 mars 2015 portant adoption du schéma régional de coopération intercommunale ;

VU l'arrêté préfectoral n°2015-PREF.DRCL/339 du 29 mai 2015 portant projet de périmètre pour la fusion de la Communauté d'agglomération du plateau de Saclay, de la Communauté d'agglomération Europ'Essonne avec extension aux communes de Verrières-le-Buisson et de Wissous ;

VU l'arrêté préfectoral n°2015-PREF.DRCL/n°718 du 02 octobre 2015 portant périmètre d'un EPCI à fiscalité propre issu de la fusion de la Communauté d'agglomération du plateau de Saclay, de la Communauté d'agglomération Europ'Essonne avec extension aux commune de Verrières-le-Buisson et Wissous et ses statuts annexés ;

VU les statuts du Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour l'Electricité et les Réseaux de Communication (SIPPEREC), notamment son article 10 relatif à la composition du Comité syndical ;

CONSIDERANT que le mandat des conseillers communautaires expire lors de l'installation de l'organe délibérant de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunal issu de la fusion ;

CONSIDERANT que les compétences de la Communauté d'agglomération « Communauté Paris-Saclay » correspondent aux compétences fusionnées des établissements d'origine ;

CONSIDERANT à ce titre que la Communauté d'agglomération « Communauté Paris-Saclay » se substitue à la Communauté d'agglomération du Plateau de Saclay et à la Communauté d'agglomération Europ'Essonne pour la compétence supplémentaire « Très Haut Débit » ;

CONSIDERANT cependant que la Communauté d'agglomération Europ'Essonne a adhéré au Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour l'Electricité et les Réseaux de Communication (SIPPEREC) et a ainsi transféré l'exercice de la compétence au syndicat précité ;

# Communauté PARIS-SACLAY

Délibération n° 2016-78

CONSIDERANT que la Communauté d'agglomération « Communauté Paris-Saclay » dispose d'un délai de deux ans pour décider de la restitution de la compétence aux communes et que jusqu'à la délibération de restitution ou à l'expiration du délai pour le faire, la Communauté d'agglomération « Communauté Paris-Saclay » exerce la compétence supplémentaire sur le périmètre où la compétence était exercée, c'est-à-dire, dans notre cas, le périmètre de l'ex CAEE ;

CONSIDERANT dès lors que la Communauté d'agglomération « Communauté Paris-Saclay » vient en représentation-substitution de la Communauté d'agglomération Europ'Essonne au SIPPAREC dès le 1<sup>er</sup> janvier 2016 ;

CONSIDERANT la nécessité de procéder à l'élection des délégués représentants la Communauté d'agglomération « Communauté Paris-Saclay » au Comité syndical du syndicat mixte ;

CONSIDERANT que la Communauté d'agglomération « Communauté Paris-Saclay » est représentée par un nombre de délégués égal au nombre de délégués dont disposait la Communauté d'agglomération Europ'Essonne avant substitution ;

CONSIDERANT que la CAEE dispose d'un siège de titulaire et d'un siège de suppléant au SIPPAREC ;

VU la candidature de M. Pierre MARTEAU, Conseiller municipal d'Epinay-sur-Orge, pour siéger en qualité de délégué suppléant au sein du Comité syndical du SIPPAREC ;

*APRES EN AVOIR DELIBERE ;*

*A la majorité absolue des suffrages exprimés,*

1. DECIDE de procéder à l'élection du délégué suppléant pour siéger au sein du Comité syndical du SIPPAREC ;

M. Pierre MARTEAU ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est désigné délégué suppléant pour siéger au Comité syndical du SIPPAREC

2. DECLARE élu et installé dans sa fonction M. Pierre MARTEAU



Fait et délibéré le mercredi 3 février 2016  
Extrait conforme à l'original



Le Président,

Michel BOURNAT

# Communauté PARIS-SACLAY

Délibération n° 2016-78

ADOPTÉE par (76 VOIX)

76 POUR : Mme. Brigitte PUECH, M. Jean-François VIGIER, Mme. Irène BESOMBES, M. Christian LECLERC, M. Jean-Paul BENEYTOU, Mme. Fabienne GERARD, Mme. Rafika REZGUI, Mme. Martine CINOSI-GIRARD, Mme. Patricia VINCENT, M. Guy MALHERBE, Mme. Geneviève BESSE, M. Michel BOURNAT, M. Yann CAUCHETIER, Mme. Anne de ROCQUIGNY, M. François ROMAIN, M. Jean-Luc VALENTIN, M. Franck GAUDART, M. Francisque VIGOUROUX, M. Frédéric DURO, Mme. Patricia LECLERCQ, M. François PELLETANT, Mme. Sandrine GELOT-RATEAU, M. Rémi BETIN, M. Gilles GOBRON, M. Jacques LEPELTIER, Mme. Florence LORTON, M. Olivier SEGBO, M. Olivier THOMAS, Mme. Catherine DELAITRE, M. Vincent DELAHAYE, Mme. Michèle FRERET, M. Dawari HORSFALL, Mme. Hella KRIBI-ROMDHANE, M. Bernard LAFFARGUE, Mme. Bouchra LAQUES, M. Serge MORONVALLE, M. Pierre OLLIER, Mme. Elisabeth PHILIPPOTEAU, Mme. Sylvianne RICARDEAU, M. Mustapha MARROUCHI, M. Nicolas SAMSOEN, M. Claude PONS, Mme. Isabelle KLJAJIC, M. Paul RAYMOND, M. David ROS, Mme. Marie-Pierre DIGARD, M. Raymond RAPHAEL, Mme. Michèle VIALA, M. Grégoire de LASTEYRIE, Mme. Denise CHALEM, Mme. Michelle CHENIAUX, M. Pierre COSTI, Mme. Chrystel LEBOEUF, Mme. Véronique LEDOUX, M. Hervé PAILLET, M. Michel ROUYER, M. Jean-Jacques DEBRAS, M. Pierre-Alexandre MOURET, M. Jean FLEGEO, Mme. Françoise MARHUENDA, Mme. Sonia DAHOU, Mme. Michèle DESCAMPS, Mme. Ouïam HAMMAN, M. Paul LORIDANT, M. Jean ROZNOWSKI, M. François HILLION, M. Thomas JOLY, Mme. Véronique CHATEAU-GILLE, Mme. Caroline FOUCAULT, M. Jean-Pierre MEUR, Mme. Anne BERCHON, M. Dominique FONTENAILLE, M. Patrick BATOUFFLET, M. Igor TRICKOVSKI, M. Patrice GILBON, M. Richard TRINQUIER

0 CONTRE :

0 ABST. :